

Jeudi 20 juin 2024 de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

## PROPOS INTRODUCTIF

Depuis plusieurs années, les affaires relatives au port du voile à l'école, en crèche ou dans l'espace public, la question des menus servis dans les cantines scolaires, des prières de rue, des caricatures ont mis le vivre ensemble et la laïcité au cœur des débats et controverses médiatiques. En définitive ceci témoigne d'une méconnaissance de la laïcité dans son acceptation française, focalisé sur ce qu'elle interdit au détriment de ce qu'elle garantit comme libertés individuelles et collectives.

Les contresens et les malentendus contribuent à entretenir des tensions et à faire oublier que ce sont nos valeurs républicaines et leurs traduction notre vie quotidienne, qui nous permettent de vivre dans une société que nous voulons libre, égalitaire et fraternelle. Dans ce contexte, nombre de remontées de terrain manifestent un certain découragement des professionnels et une difficulté à répondre aux situations qu'ils rencontrent et aux interpellations dont ils font l'objet.

## PUBLIC

### PUBLIC VISE

Intervenants sociaux salariés en fonction : CHRS ; CCAS, Conseil Départemental, CPAM, bailleurs sociaux, associations de tutelle, services de prévention spécialisée, centres sociaux, milieu scolaire, CMP, CAF, PJJ, services d'aide sociale à l'enfance ; accompagnants à l'insertion sociale et/ou professionnelle ; réseaux et professionnels de la santé, entreprises, bénévoles (conseil citoyen, animateurs d'ateliers d'apprentissage du français)

### PREREQUIS

Le stagiaire s'engage à nous garantir qu'il possède les prérequis demandés. Une vérification des prérequis sera effectuée en amont de la formation :

- Condition d'accès : être salarié en fonction.
- Pas de prérequis pédagogique.

### RECUEIL DES ATTENTES

Un questionnaire en ligne sera envoyé 10 jours avant le début de la formation pour mieux cerner les attentes des stagiaires inscrits

## DESCRIPTIF DE LA FORMATION

NATURE DE LA FORMATION : Action de formation

### OBJECTIF DE LA FORMATION

Les participants doivent être en capacité d'apporter des réponses aux demandes et situations rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions, fondées sur le droit en matière de respect des principes de laïcité et de non-discrimination.

### OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Adopter un positionnement adapté à une situation professionnelle et au statut de la structure employeuse
- Acquérir les repères historiques et les références juridiques de base sur les valeurs de la République et le principe de laïcité
- Partager et confronter ses pratiques professionnelles aux apports d'intervenants experts et celles d'autres professionnels
- Travailler sur des cas pratiques



## CONTENUS

### Matin :

#### Représentation de la laïcité

- Le principe de la laïcité pour les participants
- Première appréhension de cette notion
- Lien entre l'évocation des représentations de la laïcité et les espaces concernés

#### Histoire de la laïcité et terminologie

- Points de repères historiques
- Définition des termes/principes proches et sous-jacents de la laïcité

#### Approche juridique de la laïcité

- Textes de référence (sources nationales, européennes et internationales)
- Droits et devoirs des agents du service public et du secteur privé délégataire d'un service public
- Droits et devoirs des usagers du service public

### Après-midi :

#### Analyse des situations professionnelles

- A partir des expériences vécues : identifications des solutions possibles
- Apports sur la nécessité d'analyser une situation dans son entièreté

#### Quizz

- Adapté en fonction des participants et de leur champ professionnel

#### Étude de cas

- Réflexion et co-construction d'argumentaire
- Jeux de rôle

## METHODOLOGIE : ANIMATION ET EVALUATION

## NOM DE LA FORMATRICE ET SES QUALIFICATIONS

Nom et prénom des intervenantes : **Nathalie BERTRAND et Barbara PARAN-DOUSSET**

### Nathalie BERTRAND

#### Compétences :

Capacité à identifier, analyser les besoins, réaliser des diagnostics, appuyer la mise en œuvre d'initiatives locales  
Capacité à animer des groupes d'échanges de pratique, des groupes de travail thématiques, inter-structures, interprofessionnels

### Barbara PARAN-DOUSSET

#### Compétences :

Capacité à piloter des projets : appel à projets, planification, animation de réunions, comptes rendus, outils de suivi, bilan d'actions  
Capacité d'analyse et maîtrise des méthodologies d'études : évaluation, diagnostic, observatoire, assistance à maîtrise d'ouvrage  
Capacité à mobiliser des partenaires : mise en œuvre de partenariats, animation de réseaux d'acteurs et à coordonner et animer les réseaux de Conseillers en Insertion Professionnelle

#### Qualification en lien avec la thématique :

2016 : Laïcité et Valeurs de la République - DRJSCS du Rhône

#### Domaines d'expertise :

Accompagnement des publics vulnérables : illettrisme, isolement, handicap, sous main de justice, précarité... ; Partenariat et réseaux : insertion sociale, médico-sociale et entreprises

#### Domaines d'expertise :

Clauses sociales, conseils auprès des collectivités publiques et des entreprises,  
Recrutement et suivi de salariés en insertion  
Animations partenariales avec les structures de l'insertion par l'activité économique  
Connaissances des dispositifs d'insertion

Contact référent pédagogique : [nathalie.bertrand@afi3.fr](mailto:nathalie.bertrand@afi3.fr) – Tel. 06 87 44 48 59

## METHODES MOBILISEES ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

Démarche pédagogique active : alternance d'activités en groupes et en sous-groupes

- Conçue sur la base du Kit pédagogique « Valeurs de la République et laïcité »
- Enrichie et adaptée au fur et à mesure des expériences des participants
- Alternant apports théoriques, mises en situation issues des pratiques professionnelles et échanges de pratiques

Les demi-journées de formation seront dispensées en présentiel.



## MODALITES D'EVALUATION

- En début de formation, un questionnaire nominatif est remis à chaque participant-e. Il comporte plusieurs questions clés (QCM et questions ouvertes) correspondant aux objectifs de la formation, auxquelles le/la stagiaire devra répondre.
- En fin de formation le/la stagiaire réalisera une étude de cas et répondra à un questionnaire de fin de formation afin d'évaluer les acquis.

Que la formation ait lieu à distance ou en présentiel, chaque participant-e reçoit à l'issue de la formation une attestation de fin de formation, qui reconnaît sa participation à la formation et le degré d'acquisition des nouvelles connaissances et compétences ; et un certificat de réalisation de la formation au besoin.

## INFORMATIONS PRATIQUES

**DUREE DE LA FORMATION** : 7 heures

## CALENDRIER

**Jeudi 20 juin 2024**  
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

## MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Prendre contact avec AFI au plus tard 2 semaines avant la date de démarrage de la formation.

Les inscriptions sont enregistrées [via un bulletin d'inscription en ligne](#), également disponible sur notre site internet : [www.sauvegarde01.fr/afi-of](http://www.sauvegarde01.fr/afi-of). Un devis sera proposé, puis un contrat de formation ou une convention sera établi-e pour chaque salarié ou groupe de salarié-s.

**Contact référent administratif** : [sandra.seguin-nantas@afi3.fr](mailto:sandra.seguin-nantas@afi3.fr) / Tel. 06 84 28 63 27

## TARIFS

**Coût de la formation** : 220 euros.

*Voir page 23 du catalogue de formation AFI pour connaître les prises en charge possibles.*

## ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En amont de toute formation, si les modalités et/ou le lieu de formation nécessitent un aménagement pour tenir compte d'une situation particulière de handicap, nous vous demandons de prendre contact avec notre référente handicap afin d'étudier les possibilités d'adaptation.

**Contact référent handicap** : Sandra Seguin-Nantas : [sandra.seguin-nantas@afi3.fr](mailto:sandra.seguin-nantas@afi3.fr) / Tel. 06 84 28 63 27

## LIEU

**AFI**  
**Résidence Fleurie - 1 rue Aristide Briand**  
**01000 Bourg-en-Bresse**

*Voir page 24 du catalogue de formation AFI pour les modalités d'accès aux locaux.*

*NB. Il est possible d'organiser cette formation « sur-mesure » dans vos locaux, pour votre équipe, après étude de vos besoins.*

